

bien honnête et s'il décrit l'impudicité des moines c'est dans un but évident d'épurer la religion. C'est d'ailleurs ce que disent tous les critiques.

Voici l'opinion de Sainte-Beuve :

« Ces contes à tournure leste ont la prétention de prêcher une morale plus honnête et plus douce que celle du temps. L'amour tel qu'il est peint n'est pas seulement l'amour chevaleresque quoique il en garde les meilleurs traits, il est plus fin et plus lettré. C'est l'image fidèle de la bonne société au temps de François I<sup>er</sup>. »

Mais les magistrats se moquaient bien de l'opinion de Sainte-Beuve : ils condamnerent l'*Heptameron*.

## LE PARNASSE SATYRIQUE (1623)

L'histoire du Parnasse satyrique ou anthologie des poètes licencieux est bien amusante, quand on la suit à travers les siècles. Voici quelques documents qui présentent un certain intérêt :

Arrest de la Cour du Parlement contre THEOPHILE et autres faiseurs de vers impies, exécuté le 18 Aoust 1623 :

« Veu par la Cour, les Grandes Chambres et Tournelle assemblées, l'arrest d'icelle du 11 juillet dernier, par lequel, sur la plainte par le procureur du roy... avoir esté ordonné que les nommez Théophile, Bertelot, Colletet et Frenicle, auteurs de sonnets de vers contenant les impiétés, blasphèmes et abominations mentionnés au livre très pernicieux intitulé le *Parnasse Satyrique* seroient pris au corps et emmenés en la Conciergerie de Paris pour leur estre le procès fait ..... la dite Cour a déclaré et déclare lesdits Théophile, Bertelot et Colletet, vrays contumax, atteints et convaincus du crime de lèse-majesté

*divine* et, pour réparation les a condamnés sçavoir : les dits Théophile et Bertelot à estre menés et conduits des prisons de la Conciergerie, en un tombeau au devant la principale porte de l'église Nostre-Dame de ceste ville de Paris et illec, à genoux, teste, pieds nus, en chemise, la corde au col, tenans chacun en leurs mains une torche de cire ardente du poids de deux livres, dire et déclarer que très meschamment et abominablement ils ont composé, fait imprimer et exposer le livre intitulé le *Parnasse Satyrique* contenant les blasphèmes, sacrilèges, impiétés et abominations mentionnés contre l'honneur de Dieu, son Eglise et honnesteté publique dont ils se repentent et en demandent pardon à Dieu, au roy, à la justice. Ce fait, menez et conduits en la place de Grève et là ledit Théophile bruslé vif, son corps réduit en cendres, icelles jetées au vent et lesdits livres aussi brûlés, et ledit Bertelot pendu et estranglé à une potence qui, pour ce faire y sera dressée, si pris et aprehendés peuvent estre en leur personne ; sinon, ledit Théophile par figure et représentation, et ledit Bertelot en effigie à un tableau attaché à ladite potence. Tous et chacun leurs biens déclarez acquis et confisquez à qui il appartiendra.... et a banny et bannit ledit Colletet pour neuf ans hors du royaume ; lui enjoint de garder son ban à peine d'estre pendu et estranglé..... fait, ladite Cour inhibition et défense à toute personne de quelque qualité et condition qu'ils soient d'avoir et retenir par devers eux aucun exemplaire dudit livre intitulé le *Parnasse Satyrique* ni d'autres œuvres du sieur Théophile, ainsi, leur enjoint les apporter et mettre dans 24 heures au greffe criminel d'ycelle pour estre pareillement brulez et réduits en cendres, sur peine contre les contrevenants et qui s'en trouveront saisis d'estres déclarez fauteurs et adhérens audit crime et punis comme les accusés...

Ce sinistre charabia n'eut heureusement pas de suite, car lesdits Théophile, Bertelot et autres avaient eu la précaution de prendre le large avant « d'estre appréhendez au corps ». Ils furent seulement réduits en cendres et étranglés en effigie ; mais les juges prirent leur revanche quelques années plus tard en brûlant en place de Grève l'infortuné Claude Le Petit.

Le *Parnasse Satyrique* fut réimprimé en 1864 par Poulet-Malassis qui ne fut ni brûlé, ni étranglé, mais seulement condamné à UN AN DE PRISON par le Tribunal Correctionnel de Lille (6 mai 1868).

## LE PARNASSE SATYRIQUE DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE (1881)

Recueil de vers piquants et gaillards de Béranger, Victor Hugo, A. de Musset, G. Nadaud, Th. de Banville, Baudelaire, A. Karr, Al. Dumas fils, Lamartine, Ars. Houssaye, Barbey d'Aurevilly, Murger, Vacquerie, Lemercier de Neuville, A. Glatigny, Th. Gautier, Em. Deschanel, etc...

L'édition de Poulet-Malassis (1866) fut condamnée à la destruction dans le procès de Lille, mais les éditions successives : Oxford 1878, Bruxelles 1881 et Paris 1910 ne connurent aucune condamnation.

Le moraliste Drujon disait pourtant de cet ouvrage : « Cette publication est bien plus ordurière que ses devancières. Si, au XX<sup>e</sup> siècle on fait un recueil analogue, on se demande ce qu'on pourra y mettre. »

Or ce recueil est fait. Sous le titre *l'Œuvre libertine des poètes du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle*, la Bibliothèque des Curieux a publié une anthologie complète des poètes licencieux dont nous donnons dans une autre partie des extraits sa-

voureux. *L'Œuvre libertine* est en vente partout.

## MIRABEAU (1749-1791)

Mirabeau écrivit son *Erotika Biblion* au donjon de Vincennes où il l'acheva en 1780.

Dans une lettre à Sophie, il en disait lui-même : « Il t'amusera : ce sont des sujets bien plaisants traités avec un sérieux non moins grotesque mais très décent. Croirais-tu que l'on pourrait faire dans la Bible et l'antiquité des recherches sur l'onanisme, la tribaderie et enfin sur les matières les plus scabreuses qu'aient traitées les casuistes et rendre tout cela lisible même au collet le plus monté, et parsemé d'idées assez philosophiques. »

L'édition de 1881, chez Gay, à Bruxelles donne des notes curieuses attribuées au Chevalier Pier-rugues qui constituent un excellent résumé de l'ouvrage :

Dans le chapitre par lequel il ouvre son écrit immortel, Mirabeau sape par leurs bases les vaines théories des hommes sur les lois de la Nature...

Passant au chapitre de l'*Anélytroïde*, il fait ressortir en critique judicieux toutes les absurdités fabuleuses de nos théologiens...

L'*Ischa* montre qu'une éducation virile et libérale, au lieu d'une instruction nécessairement superficielle qu'on lui donne aujourd'hui, assimilerait davantage la femme à la nature de l'homme qu'elle égale en perfectionnement et lui ferait participer avec une parfaite égalité de droits à la jouissance de la vie civile.

Plus énergique mais non moins éloquent, c'est dans la *Tropoïde* que le talent inimitable de Mirabeau prend un nouvel essor, pour s'élever aux plus hautes pensées. Vivant dans un temps où la cor-